

Candidature en section européenne

anglais espagnol

pour l'entrée en classe de Seconde en septembre 2018

Dossier de candidature à adresser par courrier ou à apporter au lycée avant le mardi 19 juin 2018, date limite de réception, à l'adresse suivante : *Lycée Chrestien de Troyes*

Secrétariat du Proviseur
Rue de Québec - BP 1067
10009 Troyes Cedex

Nom et prénom de l'élève :

Etablissement fréquenté en 3^{ème} :

Lycée de secteur :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Téléphone :

L'élève indiquera ci-dessous ses motivations pour intégrer une section européenne :

Signature de l'élève



Le professeur d'anglais ou d'espagnol de l'élève explicitera ci-dessous le niveau de pratique dans la langue, la motivation de l'élève et sa capacité à suivre en section européenne :

Nom et signature du professeur

→ **Joindre les copies des 3 bulletins scolaires de l'année de troisième.**

La commission de sélection, sous la présidence du chef d'établissement, procèdera au classement des dossiers de candidature. L'affectation au lycée Chrestien de Troyes ne garantit donc pas une inscription en section européenne. De même, un classement favorable par la commission ne vaut pas affectation au lycée.

Aucun recours ne sera possible. Tout dossier incomplet ou parvenu au lycée hors délai ne sera pas examiné.

L'inscription en section européenne a vocation à se poursuivre jusqu'au baccalauréat.

Les familles sont informées de la décision de la commission par courrier.

L'inscription en section européenne au Lycée Chrestien de Troyes suppose que l'élève ait obtenu une affectation au lycée par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.



Nous, soussignés, avons bien pris connaissance des modalités d'admission en section européenne au lycée Chrestien de Troyes, le juin 2018

Nom prénom de l'élève :

signature :

.....

Noms et prénoms du ou des responsable(s) :

signature(s) :

.....

.....

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier dans l'établissement :